



Circonstances de la mort de quelqu'un

Par **Regardnoir**, le **10/09/2018** à **12:27**

Bonjour à tous ,

Il y a 56 ans mon frère, un bébé est décédé dans une ville aux alentours de paris à l'époque ou mes parents, jeunes étudiants étrangers habitait dans cette vile.

Voici comment ils m'ont relaté cette histoire. L'enfant était chez une nourrice et un des enfants de la nourrice qui était sans doute aussi un enfant a étouffé mon frère avec un oreiller.

Ce qui me surprend quand je leur ai demandé s'il y avait eu une enquête , ils m'avaient répondu que non. On a constaté la mort de l'enfant et c'est passé de l'endroit ou l'enfant est mort au cimetière ou il a été enterré.

Cela m'a surpris car je pensais que tout décès amenait a une enquête comme dans les séries télé.

Fait étrange, ils ne connaissaient pas le nom de la nourrice.

J'aimerais connaitre aujourd'hui les véritables circonstances de la mort de mon frère, pourquoi on est passé directement du lieu ou il est mort au cimetière, qui était la nourrice , et tout ça légalement.

Y a t il des traces de ces informations dans une administration (mairie, ou autre) ? Si ouui, ai je le droit de les obtenir ?

Merci d'avance pour votre aide.

Bien cordialement

Par **jodelariege**, le **10/09/2018** à **14:16**

bonjour, vous avez déjà exposé votre problème sur le forum "droit finance..." sous le pseudo: beautifullife" et vous avez eu 12 réponses...celles ci ne vous satisfont pas ? vous pouvez demander tout ce que vous voulez aux administrations , mairie ou autre ,à la police , gendarmerie.....les réponses n'en sont pas garanties...

Par **Regardnoir**, le **12/09/2018** à **15:34**

Merci jodelariege pour votre commentaire,

D'autres suggestions de la part d'autres commentateurs ?

Merci d'avance.